



AGENDA Novembre

Horaires capitainerie:

Du lundi au vendredi: 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Grutage :

Du lundi au vendredi: 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Selon une hauteur nécessaire de 5.50 m

Navette:

Sur rendez-vous auprès de la capitainerie pour
enlèvement de bateau

CÉZEMBRE

Enquête auprès des habitant(e)s,
vacancier(e)s pour l'île

Enquête réalisée par
Emilie BOUCKENAERE
du
Conservatoire du littoral

SCANNEZ POUR
RÉPONDRE



Votre avis nous intéresse !
Rapide questionnaire de 2
minutes, ouvert à toutes et
tous.

 Conservatoire du
littoral

Cliquer le lien ci-dessous de l'enquête et le visuel associé pour information

[Voir le questionnaire](#)



Vigilance à l'échouage

Le bateau d'un adhérent de notre association a été victime d'une voie d'eau après avoir talonné au mouillage, sur l'anneau d'un ancien corps mort. Ce dernier a émergé du sable. L'assurance du port va indemniser le plaisancier, mais sans compenser la perte du bateau !

Les agents du port n'avaient pas vu ce danger lors de leur inspection des mouillages qu'ils effectuent régulièrement.

Nous devons nous montrer collectivement vigilants et signaler à la capitainerie, toute situation problématique que nous observerions.



Conseil Portuaire

Le 19 novembre 2025.

N'hésitez pas à nous transmettre vos questions



Si vous ne l'avez pas encore !

La plaquette 2025 est disponible à la Capitainerie